



Défaut de règlement de facture

Par **megalithprod**, le **09/02/2009** à **18:32**

litige inter entreprise

Peux-on bloquer une commande, pour un défaut de règlement de facture antérieure (4 factures dont la plus ancienne est de oct 2008) ?

Cette entreprise à t'elle le droit justement de bloquer de son côté le règlement des factures concernées pretextant que tant qu'on lui bloquera sa commande elle ne procedera pas au règlement?

Le serpent qui se mord la queue en quelque sorte.

Merci de votre réponse.